Relations avec les institutions internationales

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Rapport d'activité / Comité International de la Croix-Rouge**

Band (Jahr): **- (1965)**

PDF erstellt am: **24.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Infirmière-chef Lucy Wise MacIntosh, Mlle Mary Dorothy Edis (Australie) ; Mme Inès Yuraszeck de Schmidt (Chili) ; Mmes Chung-Sun Kim et Bo-Shin Lo (République de Corée) ; Mme Lilia de Vendeuvre (France) ; Mme Mary Folke, M.B.E. (Grande-Bretagne) ; Mlle Irène Komarik (Hongrie) ; Lt. Col. F. St. Claire Watkins (Inde) ; Mlles Kikuyo Uchiyama, Kiyo Ushioda et Kise Makita (Japon) ; Mlle Muriel Jessie Jackson (Nouvelle-Zélande) ; Major Honorata P. Seraspi, Mlle Basilia Hernando, Mme Maria Meñez Concepcion (Philippines) ; Mmes Wladislawa Steffen et Luba Blum-Bielicka (Pologne) ; Infirmière-chef Gertrud Baltzer, Sœur Irène von Scheel (République fédérale d'Allemagne) ; Mme Anna Knapčoková (Tchécoslovaquie) ; Mlle Victoria M. Freeman (République sud-africaine) ; Mlle Marie Dmitrievna Serdiouk, Mmes Faïna Khoussaïnovna Tchanycheva, Zenaïde Mikhaïlovna Toussnolobova-Martchenko, Marie Savelievna Chkarletova et Agnia Ivanovna Khablova (URSS).

RELATIONS AVEC LES INSTITUTIONS INTERNATIONALES

Le CICR a maintenu avec les Nations Unies et avec leurs agences spécialisées des relations suivies et confiantes renforcées encore par les visites réciproques que se firent le Président du CICR et le secrétaire général de l'ONU ; en juin, M. S. Gonard visita U Thant au siège central des Nations Unies à New York et, le mois suivant ce dernier rendit la visite au Président du CICR ; il était accompagné de M. Spinelli, sous-secrétaire, de M. Hill, sous-secrétaire adjoint, et de M. Palthey, directeur adjoint de l'Office des Nations Unies à Genève.

Le CICR s'est fait représenter par des observateurs à différentes réunions d'organes de l'ONU ou d'agences spécialisées, notamment à la 7e session du Comité consultatif des organisations non gouvernementales participant à la campagne mondiale contre la faim tenue sous les auspices de la FAO (Genève, février), à la 18e Assemblée mondiale de la Santé (Genève, mai), aux 13e et 14e sessions du Comité exécutif du programme du Haut-Commissaire pour les réfugiés (Genève, mai et octobre), ainsi qu'à la 39e session du Conseil économique et social (Genève, juillet).

Avec plusieurs institutions intergouvernementales ne dépendant pas des Nations unies, le CICR a également maintenu des relations suivies, en particulier avec la Ligue des Etats arabes, le Conseil de l'Europe et surtout avec le Comité international de médecine et pharmacie militaires, ainsi qu'avec le Comité intergouvernemental pour les migrations européennes.

Quant aux organisations non gouvernementales, on peut en mentionner d'assez nombreuses avec lesquelles le CICR fut en contact ; Conseil des agences bénévoles, Amnesty International, Fédération mondiale des anciens combattants, dont les membres, réunis en assemblée générale à Lausanne, vinrent rendre hommage au CICR le 3 mai 1965, Fédération internationale libre des déportés et internés de la Résistance, Association de droit international, Conseil international des infirmières, Commission internationale de juristes, Association médicale mondiale, Conseil mondial de la paix, Service social international, Association internationale des « Lions Clubs ».

Du 16 au 23 juin, le chef du Service du personnel sanitaire (Mlle A. Pfirter), a représenté le CICR au XIIIe Congrès international des infirmières, à Francfort. Celui-ci vota une résolution (No 8), qui complète le préambule du Code de l'éthique du Conseil international des infirmières et souligne l'importance pour toutes les infirmières de connaître les principes de la Croix-Rouge ainsi que les privilèges et obligations que leur confèrent les Conventions de Genève [1]. A la suite de ce congrès, le CICR eut à fournir une abondante documentation à un grand nombre de participantes.

Notons encore que le Comité néerlandais pour les concours internationaux et nationaux des professionnels de l'artisanat offrit au CICR un cadran solaire qu'il fit construire dans le parc entourant le siège de l'institution et dont l'inauguration eut lieu le 6 août.

INFORMATION ET PUBLICATIONS

Dans les différents domaines qui sont les siens, presse, radio, télévision, cinéma, publications diverses, documentation, etc., le Service de presse et d'information s'est efforcé, bien que disposant

[1] Voir p. 57.